

Projet de Volontariat

Conformément à la clause 6.2.4 de la convention de subvention, les CJE doivent déposer un sommaire descriptif des projets de bénévolat et de volontariat au Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec au plus tard le 31 mai de chaque exercice financier gouvernemental pour les projets réalisés au cours de la période du 1er juillet au 31 décembre, et au plus tard le 30 novembre de chaque exercice financier gouvernemental pour les projets réalisés au cours de la période du 1er janvier au 30 juin.

Selon le cahier des charges en page 22, le volontariat est un engagement volontaire pour la réalisation d'un projet d'utilité collective, qui donne lieu au versement d'une allocation, ainsi que d'un soutien complémentaire, en nature ou monétaire, pris en charge par l'organisme d'accueil. Le volontariat peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou des ministères et organismes.

L'engagement dans des projets de volontariat favorise l'expression de la citoyenneté. En plus de représenter une porte d'entrée vers d'autres formes de participation citoyenne, civique ou politique, l'engagement volontaire peut influencer le cheminement personnel des individus.

Cette forme d'engagement favorise l'intégration à la collectivité, l'établissement ou le renforcement d'un sentiment d'appartenance et la prise de conscience des enjeux locaux.

La participation à des projets de volontariat qui ont une utilité collective peut également avoir un effet positif sur la perception de la population à l'égard des jeunes puisque ce type d'engagement a des bénéfices directs pour la communauté.

Le volontariat implique, par définition, une allocation pour les jeunes participants au projet.

PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du CJE : Insérer le texte ici

Organisme porteur du projet : Insérer le texte ici

Portée du projet Local Régional Inter Régional

Date du projet : début __/__/__ fin __/__/__

Titre du projet : Insérer le texte ici

Brève description du projet

Insérer le texte ici

PARTENAIRE

Nom du partenaire	Rôlei
Nom du partenaire	Rôlei
Nom du partenaire	Rôlei
Nom du partenaire	Rôlei
Nom du partenaire	Rôlei

ALLOCATION

Décrivez la nature et le montant de l'allocation prévue pour le/les jeune(s)

Insérer le texte ici

IMPACTS ATTENDUS

Veillez clairement expliquer en quoi le projet a une utilité collective favorisant l'engagement des jeunes ainsi que l'appropriation des enjeux locaux

Insérer le texte ici

PROFIL DES PARTICIPANTS

Indiquer le nombre de jeunes participants	Insérer le texte ici
Les participants ont-ils tous entre 18 et 29 ans inclusivement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nombre de participants par tranche d'âge	18-21 ans Insérer le texte ici 22-25ans Insérer le texte ici 26-29 ans Insérer le texte ici
Projets	<input type="checkbox"/> Projet individuel <input type="checkbox"/> Projet de groupe

STRATEGIE

Décrivez votre stratégie de recrutement, de sélection et de formation des jeunes

Recrutement

Insérer le texte ici

Sélection

Insérer le texte ici

Formation

Insérer le texte ici

BUDGET

BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET (ressources humaines, matérielles, dépenses courantes,

Descriptif	Montant alloué
TOTAL	

Veuillez-vous référer à la convention de subvention pour les frais admissibles.

A titre indicatif

DÉPENSES DIRECTEMENT RELIÉES À LA RÉALISATION DU PROJET

Salaires et charges sociales :

Cette dépense inclut le salaire et les charges sociales de la ressource ou des ressources affectées directement à la réalisation du mandat.

Les charges sociales incluent la cotisation de l'employeur à l'Assurance-emploi, à la Régie des rentes du Québec (RRQ), à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et aux régimes d'assurances collectives de l'Organisme. Elles incluent également les vacances gagnées et dues aux ressources affectées au mandat.

Frais de déplacement et de représentation :

Cette dépense inclut les frais de déplacement effectués par les ressources affectées à chaque mandat dans le cadre de ses fonctions et de la mise en oeuvre des différentes composantes.

Frais de formation des ressources affectées au mandat :

Cette dépense inclut les frais engendrés pour la formation des ressources en lien avec chacun des mandats. Il peut s'agir de formations d'appoint ou de colloques. **(Les frais de formation doivent impliquer l'embauche de ressources externes et ne doivent en aucun cas constituer des dépenses de salaires et charges sociales du personnel du CJE.)**

Frais de publicité et de promotion :

Cette dépense représente les frais de publicité liés au projet.

Honoraires professionnels :

Cette dépense inclut tous les frais d'honoraires professionnels en relation directe avec le développement de chaque mandat (ex. : consultants externes). **(Les frais d'honoraires professionnels ne doivent pas constituer des dépenses quant à l'embauche d'experts comptables.)**

Frais d'activités destinées aux jeunes :

Ces dépenses sont directement reliées à la tenue d'activités ponctuelles destinées aux jeunes leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles et sociales. Les dépenses suivantes peuvent y être incluses s'il y a lieu :

- Frais de transport des participants ;
- Frais d'inscription des participants ;
- Frais de location d'équipements ;
- Achats de fourniture et matériel (papeterie, stylos)
- Dépenses de support aux participants.

Frais d'allocations destinées aux jeunes :

Cette dépense inclut les compensations financières destinées aux jeunes